

# Assemblée Générale i RENALA



CR de l'AG du 24-05-2013

**Document interne i RENALA – Non diffusable**

## **Sommaire**

1.	Assemblée générale.....	2
1.1.	Ordre du jour de l'assemblée générale.....	2
1.2.	Officialisation membres partenaires.....	2
1.3.	Présentation du Rapport d'activité 2012.....	2
1.4.	Présentation du Rapport financier 2012.....	2
1.5.	Quitus.....	2
1.6.	Echéancier des impayés.....	2
1.7.	Problématiques – Décisions.....	3
1.8.	Présentation et validation du budget 2013.....	5
1.9.	Acceptation des membres adhérents.....	5
2.	Relevé des décisions.....	6
3.	Annexes.....	7
3.1.	Liste des institutions.....	7
3.2.	Liste des personnes présentes.....	7

## **1. Assemblée générale**

L'Assemblée Générale i RENALA a eu lieu à l'Université d'Antananarivo, le vendredi 24 mai 2013 de 9h00 à 15h30. La liste des institutions représentées se trouve en annexe.

Le quorum est atteint avec 17 membres présents sur 21. Les membres non représentés sont l'Université de Toliara, le Centre National de Recherche Océanographique (CNRO), le Centre National d'Enseignement de la Langue Anglaise (CNELA) et le Parc Botanique et Zoologique de Tsimbazaza (PBZT). L'université de Mahajanga était présente via visioconférence.

L'Assemblée Générale a été présidée par Lala ANDRIAMAMPIANINA (Président de i RENALA).

### ***1.1. Ordre du jour de l'assemblée générale***

Après le rappel par le président l'ordre du jour a été validé par l'Assemblée Générale.

→ **Décision\_AG\_130524\_1** : Validation de l'ordre du jour par l'Assemblée Générale

### ***1.2. Officialisation membres partenaires***

Les demandes des institutions à devenir membres partenaires ont été présentées à l'AG :

- Coopération française
- Agence Universitaire de la Francophonie (AUF)
- Centre de coopération internationale en recherche agronomique (CIRAD)
- Institut de Recherche et Développement (IRD)
- Network Information Center Madagascar (NIC-MG)
- Réseau National de télécommunications pour la Technologie l'Enseignement et la Recherche (RENATER)

→ **Décision\_AG\_130524\_2** : Validation de l'entrée des institutions citées ci-dessus mentionnées dans l'association en tant que membres partenaires

### ***1.3. Présentation du Rapport d'activité 2012***

La présentation du rapport d'activité 2012 a été faite par Lala ANDRIAMAMPIANINA. Elle fut suivie par les présentations suivantes :

- présentation par Rado Miandry Lala RADONITSIMBA (Ingénieur i RENALA) de l'état du déploiement du PGI Cocktail à Madagascar
- présentation par Nirinarisantatra RANDRIANARIVONY (Ingénieur i RENALA) des conclusions de l'atelier INFOSup ayant eu lieu en janvier 2013.

### ***1.4. Présentation du Rapport financier 2012***

La présentation du rapport financier 2012 a été faite par Jean Marie RABVOHITRA (Trésorier i RENALA)

### ***1.5. Quitus***

→ **Décision\_AG\_130524\_3** : Le quitus a été donné au bureau pour l'année 2012 à 2013

Remarque : Un membre a spécifié qu'un rapport d'audit devait accompagner le rapport d'activité. Le CAT a répondu qu'il n'avait pas les financements pour l'effectuer.

### ***1.6. Echancier des impayés***

Décision pour la gestion des impayés 2012 :

- MESupReS : Le MESupReS informe qu'il n'a pas le droit de versé quoi ce soit à un organisme sans statut et décret de création. Il informe qu'il procédera au paiement d'une autre manière.
- Université d'Antananarivo : L'institution informe qu'une lettre d'engagement de paiement à été fournir au CAT. L'échéancier sera remis ultérieurement.

- Université de Toamasina : Le président informe que le dossier cité n'a pas été inscrit dans le dossier de passation, il va en discuter avec son service financier.
- IST D'Ambositra : Paiement mi-juin 2013.

Proposition par le CAT :

Mise en place d'un échéancier. Si une institution ne respecte pas l'échéancier i RENALA peut couper la connexion.

Suite à un débat par l'Assemblée Générale, le point a été mis en suspens par le président.

## **1.7. Problématiques – Décisions**

### **Problématique : Gestion des ressources humaines et contrats ECD**

Suite à un accord passé entre la Coopération française et le MESupReS effectué fin 2011, les deux ingénieurs i RENALA devaient passer fonctionnaire afin de diminuer les charges de l'association et leur offrir un emploi stable. Cette action n'a toujours pas abouti.

Réponse du MESupReS : le dossier est entre les mains du Ministre.

### **Problématique : Redéploiement Wiimax**

Le MESupReS utilise l'ANRE comme prestataire pour la gestion du Wiimax. Or l'ANRE a défini une nouvelle grille tarifaire non compatible avec les besoins de l'association en décembre 2012. Les sites raccordés sous financement de la Coopération française ne sont donc pas encore opérationnels.

→ **Décision\_AG\_130524\_4** : Le président et le trésorier vont aller voir le DG de l'ANRE pour la problématique des institutions dont le raccordement a été fait en Wiimax sous financement de la Coopération française (IMVAVET, CNARP, ...)

### **Problématique : Raccordement Fibre Optique par TELMA est trop couteux**

Telma informe qu'elle est intéressée par tous les points de survey car avec le déploiement actuel, le coût de certains sites pourraient être revu à la baisse.

### **Problématique : Débit non stables, problème de connexion**

i RENALA préconise que chaque institution recrute est un administrateur système dédié afin d'effectuer des mesures à intervalles réguliers en suivant le protocole de test établi entre i RENALA, TELMA et les institutions membres lors d'INFOSup – Atelier 1. i RENALA et TELMA rappellent que ce protocole est l'unique manière valide de remonter les problèmes et qu'aucun ticket ne sera traité directement par TELMA.

### **Problématique : Etude du projet GigaTower par i RENALA et le MPTNT**

Afin de réduire les couts de connexion, i RENALA et le MPTNT propose d'étudier la mise en place de la technologie wiimax GigaTower.

→ **Décision\_AG\_130524\_5** : Etude financière et de faisabilité du projet GigaTower adoptée. Les conditions seront envoyées ensuite aux institutions membres

### **Problématique : Utilisation du PGI Cocktail**

Le PGI Cocktail est un Progiciel de Gestion Intégré (PGI) Open Source destiné à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche. Ce Progiciel a été choisi en 2008 suite à plusieurs ateliers nationaux sur le LMD dont un sur la scolarité et à une réunion du « GTI ou Groupe de Travail Informatique » qui ont débouché sur le lancement du projet ScolariX à Madagascar.

La population étudiante à Madagascar est d'environ 60 000 étudiants dans le public. **Le nombre d'inscription effective actuel ne représente que 3,95% de la population estudiantine totale.**

→ **Décision\_AG\_130524\_6** : Le PGI Cocktail est un service adoptée par l'Assemblée Générale

Remarque de la coopération française :

Un texte venant du MESupReS devrait appuyer cette décision. i RENALA explique que l'association a pris la

décision et qu'elle soumettra cette proposition au MESupReS.

#### **Problématique : Université Numérique de Madagascar (UNuM)**

L'UNuM a besoin de ressources humaines et notamment d'un webmaster au minimum.

→ **Décision\_AG\_130524\_7** : Accord de principe au CAT pour le recrutement d'une personne pour ce projet

#### **Problématique : Différencier les services pour les chercheurs**

La plupart des services dédiés pour les chercheurs sont actuellement gérés par la DTIC MESupReS.

Afin que l'ensemble des activités concernant l'enseignement et la recherche soit regroupé à un seul endroit, i RENALA propose que l'hébergement de ces sites soit géré par i RENALA.

L'administration restera sous le soin de la DTIC.

→ **Décision\_AG\_130524\_8** : Validation par l'Assemblée Générale du principe d'hébergement par i RENALA de tous les sites dédiés à l'enseignement supérieur et la recherche

#### **Problématique : Relation internationale – les opportunités via le processus de connexion avec le RREN UbuntuNet**

→ **Décision\_AG\_130524\_9** : Continuation des études de possibilités offertes via les RREN (REN régional) et notamment le RREN UbuntuNet

#### **Problématique : Utilisation abusive du réseau (téléchargement illégal, cybercafé...)**

i RENALA rappelle à chaque membre qu'elles doivent respecter la charte déontologique. Elle propose pour cela :

- La mise en place des adresses IP publiques pour visualiser les fraudeurs via les adresses que i RENALA a acquis auprès de l'AFRINIC
- La mise en place d'une charte déontologique pour chaque institution en cohérence avec la charte de i RENALA
- La mise en place de filtre
- La mise en place des recommandations INFO Sup 2013 dans chacune des institutions
- La coupure de la connexion

Les solutions seront transmises aux membres pour une discussion ultérieure.

Question sur la charte déontologique : Le CIDST informe qu'il a des objectifs financiers à tenir via son Assemblée Générale et utilise principalement des outils liés à la connexion internet.

i RENALA informe que la charte est claire : tout accès à titre commercial ou non, rémunéré ou non à des tiers non autorisés est interdit sauf accord préalable et écrit par les dirigeants de i RENALA. Le Cas du CIDST doit donc être étudié.

#### **Problématique : Visioconférence gratuit pour chaque utilisateur final de i RENALA**

Réponse de l'IST d'Antsirana : Participation à la maintenance du système (coût de l'électricité)

→ **Décision\_AG\_130524\_10** : Mise en place d'une charte de visioconférence signée par tous les membres de i RENALA pour gérer l'accès aux utilisateurs finaux de l'association à cet outil qui n'est pas disponible pour tous les membres

#### **Problématique : gestion des salles mutualisées sur le site i RENALA**

Suite à INFO Sup 2013, il s'avère que certaines institutions ont plus de postes dédiés à l'administration que de postes dédiés pour les enseignants et les étudiants. La notion de salle mutualisée n'existe pas. Les étudiants ne savent pas forcément où il est possible de se connecter gratuitement pour utiliser i RENALA.

i RENALA propose que la liste des salles mutualisées disponibles chez les membres soit affichée sur le site i RENALA avec les conditions d'accès.

→ **Décision\_AG\_130524\_11** : la liste des salles mutualisées disponibles chez les membres sera affichée sur le site i RENALA avec les conditions d'accès

### **1.8. Présentation et validation du budget 2013**

Rappel : le budget 2012 a normalement été voté pour 6 mois. Le budget 2013 est donc théoriquement 1,5 fois supérieur au budget 2012. Suite à des débats intenses, les membres spécifient qu'ils ne peuvent statuer sans validation de leur Conseil d'administration malgré le fait que chaque institution devait être représentée par quelqu'un ayant pouvoir de décision.

Les risques de cessation des activités de l'association à la date du 30 juin 2013 ont été évoqués sans versement des cotisations des membres. Chaque institution aura eu son Conseil d'administration avant le 15 juin 2013.

➔ **Décision\_AG\_130524\_12** : Au niveau du budget 2013

- Le budget 2012 a été reconduit pour lancer le premier volet des cotisations
- Le budget 2013 sera voté lors de la prochaine Assemblée Générale extraordinaire qui aura lieu dans moins de deux mois. Une fois cette AG passée, le second volet de cotisations sera lancé
- La cotisation votée à cette assemblée générale devra être payée avant le 30 juin sous peine de coupure du service de connexion internet. L'Intranet restera accessible

### **1.9. Acceptation des membres adhérents**

➔ **Décision\_AG\_130524\_13** : Les membres suivants seront acceptés au sein de l'association dès que leurs raccordements auront été effectifs et que les conventions membres les concernant auront été signées (les droits des membres adhérents sont définis par l'Article 7, Droits et obligations des membres, dans les statuts de l'association) :

- Institut Pasteur
- FOFIFA
- IRD
- ISCAM
- ITU
- ASJA

Antananarivo, le 24 mai 2013.

Le Secrétaire de i RENALA,

Le Président de I RENALA,

François Randriahavanaina

Lala Andriamampianina

## 2. Relevé des décisions

### Remarques :

Toutes les décisions ont été adoptées à l'unanimité sauf pour la **Décision\_AG\_130524\_3** qui comportait une abstention.

- **Décision\_AG\_130524\_1** : Validation de l'ordre du jour par l'Assemblée générale
- **Décision\_AG\_130524\_2** : Validation de l'entrée des institutions citées ci-dessus dans l'association en tant que membres partenaires.
- **Décision\_AG\_130524\_3** : Le quitus a été donné au bureau pour l'année 2012 à 2013
- **Décision\_AG\_130524\_4** : Le président et le trésorier vont aller voir le DG de l'ANRE pour la problématique des institutions dont le raccordement a été fait en Wiimax sous financement de la coopération française (IMVAVET, CNARP, ...)
- **Décision\_AG\_130524\_5** : Etude financière et de faisabilité du projet GigaTower adoptée. Les conditions seront envoyés ensuite aux institutions membres
- **Décision\_AG\_130524\_6** : Le PGI Cocktail est un service adoptée par l'Assemblée Générale
- **Décision\_AG\_130524\_7** : Accord de principe au CAT pour le recrutement d'une personne pour ce projet
- **Décision\_AG\_130524\_8** : Validation par l'assemblée générale du principe d'hébergement par i RENALA de tous les sites dédiés à l'enseignement supérieur et la recherche
- **Décision\_AG\_130524\_9** : Continuation des études de possibilités offertes via les RREN et notamment le RREN UnbutuNet
- **Décision\_AG\_130524\_10** : Mise en place d'une charte de visioconférence signée par tous les membres de i RENALA pour gérer l'accès aux utilisateurs finaux de l'association à cet outil qui n'est pas disponible pour tous les membres
- **Décision\_AG\_130524\_11** : La liste des salles mutualisées disponibles chez les membres sera affichée sur le site i RENALA avec les conditions d'accès
- **Décision\_AG\_130524\_12** : Au niveau du budget 2013
  - Le budget 2012 a été reconduit pour lancer le premier volet des cotisations
  - Le budget 2013 sera voté lors de la prochaine assemblée générale extraordinaire qui aura lieu dans moins de deux mois. Une fois cette AG passée, le second volet de cotisations sera lancé
  - La cotisation votée à cette assemblée générale devra être payé avant le 30 juin 2013 sous peine de coupure du service de connexion internet. L'Intranet restera accessible.
- **Décision\_AG\_130524\_13** : Les membres suivants seront acceptés au sein de l'association dès que leurs raccordements auront été effectifs et que les conventions membres les concernant auront été signées (les droits des membres adhérents sont définis par l'Article 7, Droits et obligations des membres, dans les statuts de l'association) :
  - Institut Pasteur
  - FOFIFA
  - IRD
  - ISCAM
  - ITU
  - ASJA

### 3. Annexes

#### 3.1. Liste des institutions

- Ministère chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
- Ministère chargé des Télécommunications et des TIC
- Université d'Antananarivo
- Université de Fianarantsoa
- Université d'Antsiranana
- Université de Tuléar (non représentée)
- Université de Mahajanga
- Université de Toamasina
- Institut Supérieur de Technologie d'Antananarivo
- Institut Supérieur de Technologie d'Ambositra
- Institut Supérieur de Technologie d'Antsiranana
- Centre National d'Application des Recherches Pharmaceutiques
- Centre National de Recherche Industrielle et Technologique
- Centre d'Information et de Documentation Scientifique et Technique
- Centre National de Recherche sur l'Environnement
- Centre National de Recherche Océanographique (non représentée)
- Centre National d'Enseignement de la Langue Anglaise (non représentée)
- Centre National de Télé-Enseignement de Madagascar
- Institut Malgache de Vaccins Vétérinaires
- Institut National des Sciences et Techniques Nucléaires
- Parc Botanique et Zoologique de Tsimbazaza (non représentée)

#### 3.2. Liste des personnes présentes

NOMS	ETABLISSEMENTS	Type
RANDRIANARIVONY Santatra	i RENALA	i RENALA
RADONITSIMBA MIANDRY Lala	i RENALA	
ANDRIANASOLO Mexin	CIDST/i RENALA	
RAVELOMANANTSOA Harilala	ISTT/i RENALA	
RANDRIAHAVANIAINA François Augustin	MESUPRES/i RENALA	
RANDRIAMBOLOLONA Tantely Nirina	MESUPRES/i RENALA	
RABEVOHITRA Jean Marie	MTPNT/i RENALA	
ANDRIAMAMPIANINA Lala	Univ Antananarivo/i RENALA	
RATSARAMODY Justin	Univ Antsiranana	
SAONA Jean Basil		
MAHATODY Thomas	Univ Fianarantsoa	Fondateur
Josvah RAZAFIMADIMBY		
RASOLONJATOVO Fulgence		
VELO Jérôme	Univ Tamatave	Fondateur
RATSIRARISON Joelison	Univ Antananarivo	Fondateur
RAZAFINDRAKOTO Nicolas		
RAMANOELINA Panja		
RASAMIMALALA		
René FULBERT	Univ Mahajanga	Fondateur
RAKOTOARISOA Daniel	ISTA	Fondateur
RAZAFINDRADINA Bruno	ISTD	Fondateur

RAHARIMIHAJA ZAKARIASY Lova		
RAMAMONJISOA Josoa	ISTT	Fondateur
RASOLOMANANA Colombe		
RAKOTOARIVELO Ajourque Marie L	CIDST	Fondateur
RATSIMBASON Michel	CNARP	Fondateur
REJO FIENENA Felicité	CNRE	Fondateur
RAMAROSON Edmond		
RAFANOMEZANTSOA Roger Marie	CNRIT	Fondateur
RAMBOARISON Andriamparany		
RAKOTONDRAMPARANY Sylvain	CNTMAD	Fondateur
RAKOMAMONJY Soloniaina	IMVAVET	Fondateur
RATOVONANAHARY Mamisoa Hasimbola		
RAJAOBELISON Joël	INSTN	Fondateur
RAKOTOMALALA Jean Andriamaro	MPTNT	Fondateur
RAKOTOARISON Hery Philippe	MESUPRES	Fondateur
RALAMBORANTO Laurence	ASJA	Nouvel adhérent
RANDRIANANTOANDRO Eric		
RAKOTOBE Holy	FOFIFA	Nouvel adhérent
Juvenal Arofiraisantsoa	IPM	Nouvel adhérent
MISANDRATRA Andriamiarisoa	ISCAM	Nouvel adhérent
ROBINSON Olivier	IT Univ	Nouvel adhérent
BATAILLE Philippe	AUF	Partenaire
ANDRIAMBELO Niry		
DANTHU Pascal	CIRAD	Partenaire
DUCHAUFOUR Hervé	Coopération française	Partenaire
De CHABOT Veronique		
REYNAUD Steven		
RANDRIANANTOANDRO Nicolas	TELMA	Partenaire
Hung Didier		
NETO Isabel	Banque Mondiale	Invité